



A propos d un depot de garantie car pas de garant

Par **catonthehottinroof**, le **19/02/2014** à **08:41**

bonjour j arrive de l etranger j ai une pension d invalidite du a un handicap et une pension alimentaire pour mon fils venant de l etranger et je suis usufruitiere de 2 maisons donc je touche 2 loyers par mois. je cherche un appartement et le proprietaire me demande un garant normal. je n ai pas de garant donc j ai demandais de verser une somme de garantie de 6 mois de loyers. est ce possible de faire cela, comment cela peut il etre ecrit dansle bail et il y a t il des risques que celq ne me soit pas rendu carje ne sais pas mais je ne pense pas que cela soit courant comme pratique.rnpouvez vous m indiquer la procedure a suivre face a ce depot de garantie ?merci j ai besoin d aide seule avec un enfant et un handicap merci

Par **Lag0**, le **19/02/2014** à **09:47**

Bonjour,
Avez-vous pensé à la caution bancaire ?
Le principe est expliqué dans ce dossier :
<http://www.linternaute.com/argent/assurance/obtenir-une-caution-bancaire/la-caution-d-un-bail.shtml>

Par **catonthehottinroof**, le **19/02/2014** à **10:52**

bonjourrrnmercioui je pense que c est mieux. j ai propose un depot d argent au proprietaire mais j ai peur de perdre la somme que je vais avance. la banque c est neutre et c est je crois lameilleure solution merci beacoup pour votre conseil bien cordialement

Par **moisse**, le **19/02/2014** à **18:23**

Bonjour,
Non seulement c'est préférable, mais le bailleur ne peut recevoir une somme d'argent qu'au titre du dépôt de garantie, et dans les limites d'un mois de loyer.
Il n'y a donc pas moyen d'user de cette pratique.

Par **Lag0**, le **19/02/2014** à **21:44**

[citation]mais le bailleur ne peut recevoir une somme d'argent qu'au titre du dépôt de garantie, et dans les limites d'un mois de loyer. [/citation]
Ceci pour une location vide. En meublé, le dépôt de garantie n'est pas limité. Je le précise car rncatonthehottinroof n'indique pas si son projet porte sur l'un ou l'autre type de bail.